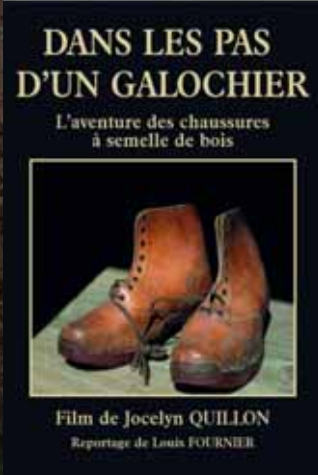


Janvier 2021

BULLETIN MUNICIPAL



Val-de-Virieu



illiwap
L'appli qui change la ville



vld Les Vals du
Dauphiné
communauté de communes



SOMMAIRE



Édité par :

Mairie de Val-de-Virieu
décembre 2020

Directeur de publication :

Michel MOREL, Maire

Commission Communication :

Pascal GRÉAUME, Marie-Hélène AGNIEL,
Annick CARRE, Sébastien ESMIOL,
Elisabeth VANOLI

Création et impression :

Imprimerie FAGNOLA
Ne pas jeter sur la voie publique.

1 Le mot du Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES

- 2** Commission des finances
- 3** Commission culture, tourisme et patrimoine
- 4** Commission voirie et bâtiments
- 6** Commission Cohésion Sociale
- 7** Commission urbanisme
- 8** Commission associations et animations
- 9** Commission environnement
et aménagement
- 10** Commission communication
- 12** Commission éducation jeunesse
- 14** Budget participatif
- 15** Organigramme du Conseil municipal

INFORMATIONS COMMUNALES

- 16** 100 ans centre de soins
- 16** Article des commerçants
- 17** Atout âge
- 18** Histoire des mariages
- 20** Défibrillateur

INFORMATIONS EXTÉRIEURES

- 21** France services
- 22** VDD
- 23** Itinisère
- 23** Halte-garderie itinérante
- 24** Médiathèque Lirenal
- 25** Mission locale
- 26** Agenda des manifestations 2021
- 27** État civil
- 28** Informations pratiques

ÉDITO

1



Nouveau conseil municipal

Nous avons depuis le 2 novembre un conseil municipal qui a été modifié. Nous avons accueilli Mmes Lionnelle FAURE, Claude FEILLEL et M. Jean Luc EMAURE en remplacement de Mme Florence CAZAUD, M. Daniel BOUTIN et M. Franck AIME démissionnaire. Je respecte la décision du tribunal qui a privilégié la démocratie aux règles du code électoral que notre tutelle (la Sous-préfecture) nous avait demandées d'appliquer. Je souhaite la bienvenue aux trois nouveaux conseillers municipaux qui intègrent notre équipe et participeront aux commissions communales. Nous passerons ensemble 6 années et nous devons être constructifs. La liste de Madame FAURE avait un programme, nous avons un programme, il y a sûrement des bonnes idées qui germeront ensemble et je compte sur la collaboration de tous les élus. Nous sommes tous concernés pour le bien vivre ensemble à Val-de-Virieu. Florine GOUILLART qui quittera prochainement la commune a démissionné courant novembre et c'est Daniel BOUTIN qui rentrera au Conseil municipal à sa place. Vous retrouverez l'organigramme du Conseil municipal actualisé dans ce bulletin.



Le Conseil municipal
et moi-même
vous invitons
à la cérémonie des vœux le
dimanche 17 janvier 2021
à 10h30
à la salle des fêtes
de Panissage
si les conditions sanitaires
le permettent.

Fonctionnement de la commune et des acteurs économiques en période de crise sanitaire

Le secrétariat reste ouvert aux horaires habituels. Les réunions des commissions municipales et du conseil municipal sont maintenues. Pour suivre l'information municipale, vous avez le panneau d'information, le site internet et l'application ILLIWAP Val-de-Virieu qui, après 7 mois de fonctionnement, a 305 abonnés et 58 sur l'application « école ». Les élus et le personnel communal restent à votre disposition pour vous informer pendant cette période de crise sanitaire. Prenez soin de vous et respectez la distanciation sociale.

Les acteurs économiques connaissent un passage très délicat et certains commerces ont été obligés de réduire leurs activités. Les élus sont très sensibles à cette situation et des rencontres ont eu lieu avec un collectif de commerçants. La commune est prête à soutenir des actions et des projets pour maintenir le commerce local et des animations commerciales. Nous pouvons tous ensemble être des acteurs de la réussite du maintien de nos commerces. Je compte sur vous.

Je vous souhaite à chacun d'entre vous une bonne année 2021, de bon vivre, de santé, de joie en espérant que nous retrouverons très rapidement le lien social.



Les finances de la commune sont saines et le budget voté en mai 2020 sera respecté.

Je souhaite apporter une précision importante que les élus de la commune nouvelle de Val-de-Virieu ont prise. Il s'agit de la suppression des communes déléguées au premier renouvellement du Conseil municipal. Cette décision a eu un impact très favorable et non négligeable sur les finances de la commune. Un bon nombre de communes nouvelles ont fait un autre choix en conservant les communes déléguées.

Mais sur le plan financier, la suppression des deux communes déléguées et de fait les deux maires délégués correspond à : 2 997 € d'indemnités par mois x 12 mois, x 6 années de mandat = **215 784 €** qui sont économisés et donc non dépensés par la commune de Val-de-Virieu.

Cette décision a permis de ne pas détériorer les finances communales et doit être connue de l'ensemble des Vallésien(ne)s.



Le Conseil municipal a attribué une subvention de 5 000 € à l'association des commerçants de Val-de-Virieu.

Le contexte actuel a poussé les acteurs économiques à accélérer et mettre en place rapidement des actions collectives. Les Acteurs de la Vallée de Val-de-Virieu souhaitent faire rayonner les commerçants, artisans, entreprises et industries de notre territoire.

Des actions ont déjà été mises en place : création d'un site et d'une boutique en ligne qui permet d'acheter des chèques cadeaux utilisables chez tous les commerçants, artisans, producteurs qui souhaitent rejoindre le groupement.

Lien : <https://acteurs-vallee-val-de-virieu.fr/les-acteurs/>

Les acteurs économiques ont besoin de se réorganiser pour :

- Communiquer et faire connaître leur projet : budget de communication...
- Financer une action forte pour lancer le projet : se faire aider par des prestataires de services pour accompagner les acteurs économiques
- Aider les adhérents à mieux communiquer : signalétique, internet, Facebook...
- Créer une force économique reconnue par les instances économiques.

Le Conseil municipal a été très sensible à la démarche des professionnels de la Vallée de la Bourbre.

La crise sanitaire de la Covid-19 a fortement impacté les commerçants et nos habitudes de consommation.

Nos commerces de proximité sont TOUS essentiels ! Nous devons plus que jamais les préserver et les soutenir. Nous avons besoin d'eux, ils ont besoin de nous !

Soutenons nos commerçants !

COMMISSION CULTURE, TOURISME, PATRIMOINE

3

Les animations de la commission culture et patrimoine sont liées aux mesures sanitaires qui sont prises pour faire reculer la propagation du virus. Nous ferons notre possible pour reprogrammer le mois du film documentaire qui devait avoir lieu en novembre « j'irai atterrir chez vous ».

Pour l'instant **l'activité cinéma gratuit continue.**

- **Le samedi 16 janvier à 20h à la salle du peuple « l'âge du slow » en partenariat avec MC2.** L'Âge du slow est une apologie intime et documentée d'une danse disparue, une invitation à une surbournie pleine de surprises, une fantaisie documentaire qui se joue de l'espace-temps. Un homme et une femme arpentent une piste de danse, lieu indéfini et sans âge.

- **Le dimanche 21 mars à 17h à la salle du Peuple « Le temps d'Aimée »** Aimée, octogénaire doit quitter Tullins et prépare sa valise. Elle évoque la ville de son enfance et de sa jeunesse. Écrit à partir de témoignages de Tullinois avec tendresse, humour et optimisme.

- **Le samedi 30 avril à 20h à la salle du peuple « chansons buissonnières ».** Gérard Morel & l'homme-orchestre qui l'accompagne : assisté pour ce spectacle d'un Stéphane Méjean manipulateur virtuose d'instruments divers et variés, Gérard Morel charme nos esprits et console nos vagues à l'âme par quelques nouvelles rimes de derrière les fagots et quelques nouveaux blues de perlimpinpin. Un sacré bon moment de rigolade et de tendresse, par un duo d'excellence qui fait vibrer nos tympans et nos cœurs. En première partie Mex et sa guitare, accompagné par la violoncelliste Marie Pouvesle, donne vie à des scènes et des personnages pour chatouiller, interpeller, émouvoir... une palette de chansons aux couleurs changeantes qui dessinent un portrait de notre condition humaine.

- Concernant le tourisme, la commune et les offices du tourisme des Vals du Dauphiné sont prêts pour la saison 2021.

- Des circuits sont proposés pour découvrir le patrimoine de notre commune : circuit découverte, circuit Jongkind, course d'orientation pour les enfants, rando jeu junior...

- Le Musée de la galoche en partenariat avec le château de Virieu et des entreprises locales s'active pour faire découvrir notre vallée.

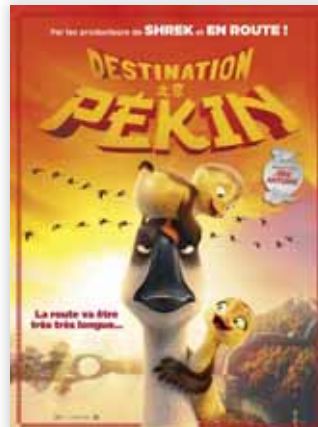


Le Temps d'Aimée



Une pièce écrite à partir des témoignages de Tullinois
Dimanche 21 mars 2021 à 17h00
Salle du Peuple - VAL-DE-VIRIEU

Tarif : 10 euros (2 euros pour les jeunes de 12 à 18 ans)
Réservation à la mairie : 04 74 89 21 42





Rénovation appartement 1er étage



Peinture façade maison médicale



Grillage de la gendarmerie



Installation de panneaux d'affichage



Réfection local électrique



Rénovation toit de l'église



Aménagement du magasin Proxi



Travaux route de la Tour du Pin



Installation de 50 badges



Restauration des croix de Lorraine



Restructuration des terrains de tennis



5



Restauration de la porte de l'église



Accessibilité Mairie



Matériel de désherbage



Élagage rue de la Bouillane



Élagage de la rue du Gymnase



Peinture des accès PMR



Travaux route de Murinais



Désherbage du cimetière



Travaux voirie rue du May



Peinture de l'abri de l'aire de jeux



Travaux voirie impasse JB Jongkind



Mise en accessibilité de la gendarmerie

Depuis mars 2020, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a continué à répondre aux besoins des habitants, que ce soit de l'aide alimentaire d'urgence (sous forme de colis ou bons) ou de l'aide financière...

Il s'adresse à tous : les familles, les personnes en difficulté, les jeunes, les personnes âgées...

La crise sanitaire que nous connaissons encore aujourd'hui a imposé de nous adapter...

Les animations ont été annulées pour la plupart : concours de belote, transhumance, repas des aînés. Ce dernier sera remplacé par un colis de Noël.

187 colis de Noël, destinés aux aînés à partir de 70 ans, composés de produits locaux achetés dans les commerces du village (Brin de houx, papillotes Marlieu, petites attentions des enfants de l'école, escargotine de Layat, terrine Moiroud, vin blanc ou vin rouge, jacinthe de Jardiservices, verveine, petits fours des délices d'Alyssa, petite bouteille de sirop Bigallet, cardons) ont été distribués par les membres du CCAS dont 17 pour les résidents de la maison de retraite (des petits fours, un paquet de papillotes Marlieu, des pains de savons ou gel lavant, une petite bouteille de sirop Bigallet, des pastilles Vichy, petites attentions des enfants de l'école).



La collecte des paniers solidaires, qui a normalement lieu au même moment que la foire de la sainte Catherine s'effectuera le jour de la collecte de la Banque Alimentaire de l'Isère, soit le dernier week-end du mois de janvier 2021.

Le service de téléalarme permet d'assurer la sécurité des personnes seules, âgées ou handicapées tout en leur permettant de rester le plus longtemps possible à domicile.

Nous espérons une année 2021 meilleure et moins incertaine, afin de mener à bien nos futurs projets pour soutenir le CCAS.



COMMISSION URBANISME

7



La commission urbanisme assure plusieurs missions au sein de la commune de Val-de-Virieu mais également auprès des Vals du Dauphiné.

Au sein de la commune, la commission assure :

- Une mission d'information,
- L'instruction des déclarations préalables (les dossiers situés dans le périmètre du château sont transmis à l'architecte des Bâtiments de France pour avis),
- La délivrance des certificats d'urbanismes type A.

Le service urbanisme des Vals du Dauphiné assure de son côté :

- L'instruction des permis de construire déposés en mairie,
- Les certificats d'urbanisme type B opérationnels.

Nos deux services échangent régulièrement pour vous apporter une information la plus complète possible.

Déclaration Préalable de Travaux

Isolation et rénovation des 4 Bâtiments SDH – Rue de la Bourbre



Avant



Après

PLUI

La réunion d'information qui devait se tenir le 28 octobre dernier marquait le premier pas de la phase de validation du PLUI Est, dont nous dépendons, son approbation est par conséquent décalée.



N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie pour vos projets.

L'architecte conseil du CAUE assure une permanence un vendredi par mois en mairie pour tout conseil lié à votre projet.

Permanences architecte CAUE
(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) :
3e vendredi du mois
au secrétariat de la Mairie
de Val-de-Virieu
de 13h30 à 17h00.
Tél. 04 74 97 05 79



Info COVID : L'instruction des dossiers se poursuit pendant les périodes de confinement.

COMMISSION ASSOCIATIONS & ANIMATION

Objectifs

Animer la vie associative de la commune
Assurer au mieux la gestion de la Halle des Sports

Attentes, projets

La commission est un groupe de travail, une équipe, un lieu d'échange et d'écoute.
Accompagner au mieux l'ensemble des associations et faciliter le travail des bénévoles.

Rétrospective des animations 2020

Cette année a été une année particulière, nos associations ont subi le confinement lié à la crise sanitaire et n'ont pas pu pratiquer pleinement leurs activités et leurs animations.

Un grand nombre de manifestations ont été annulées et les associations ont perdu des recettes et du lien social.



Deux grands événements ont quand même eu lieu dans notre commune : Le forum des associations et le Tour de France.



COMMISSION ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT

9



Fleurissement

La commission a fait le tour de la commune les 2 juillet et 9 juillet 2020 et pris des photos des jardins pour pouvoir départager les plus originaux, les plus colorés.

Après visionnement des photos et concertations, la liste des jardins remarquables est la suivante :

Jardins qui sont vus de la route

- M. et Mme BIOLA
- M. et Mme MANCHON
- M. et Mme QUINQUINNET
- M. et Mme RODRIGUEZ ANTHUNES
- Mme DHIEU Suzanne
- M. et Mme RIVIERE Gabriel
- M. et Mme TRIPIER Alain
- Mme CLERC Jeannine
- M. BELMOKHTAR
- M. et Mme ALTOUKOWITCH
- M. et Mme CHEVALLET (Marcel et Yvette)
- M. VIAL Robert
- Mme SALLAMAND Evelyne
- M. et Mme RIVIERE Henri
- Mme RIVIERE Camille
- M. et Mme COUPIER
- M. et Mme DURAND Antoine
- M. et Mme VITTOZ Jean Claude
- M. et Mme COSTE

Jardins qui sont cachés par portail, mur, ou haie

- M. et Mme GRANDEMANGE
- Mme PINAUD et M. CHAUVET
- M. et Mme CHEVALLET (Marcel et Pascale)
- M. et Mme DUC

Félicitations aux lauréats qui recevront un bon d'achat à utiliser dans les commerces de Val-de-Virieu.

Jardins partagés

La commune met à disposition des habitants de Val-de-Virieu sous certaines conditions une parcelle pour jardiner.

La commission environnement a repris la gestion de ces jardins. Il a donc fallu revoir le règlement.

Les parcelles ont été remesurées et deux surfaces sont possibles 50 ou 100 m² selon les besoins, correspondant à deux tarifs différents (parcelle de 50 m² : 10 €, parcelle de 100 m² : 20 €).

Vous pouvez vous adresser à la mairie pour demander une parcelle et vous inscrire sur la liste d'attente, les parcelles étant toutes utilisées pour le moment.

Nettoyage de printemps

Vu le contexte sanitaire lié à la COVID, le nettoyage de printemps n'a pu avoir lieu. Espérons que nous pourrions nettoyer nos routes et chemins au printemps prochain.



Cimetière

La commune a fait l'acquisition de matériel pour nettoyer les cimetières sans pesticide : un désherbeur mécanique derrière un tracteur qui soulève les herbes et des bineuses électriques.

Maintenant nos cimetières sont propres !

La commission prévoit des plantations d'arbres et fleurs pour égayer ces lieux avec l'installation de bancs.



10

COMMISSION COMMUNICATION SITE INTERNET BULLETIN MUNICIPAL



La commission information et communication met à votre disposition tous les outils pour avoir les informations nécessaires de votre commune.

Le p'tit journal,
Le bulletin municipal,
Le Journal des Associations

Revue municipale



4 possibilités de suivre les actualités de Val-de-Virieu en temps réel !

Possibilité 1

Événement, réunions, fêtes de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

- **Téléchargez l'application illiwap** sur votre compte Google Play (Android) ou sur votre AppStore (iOS).
- **Recherchez votre commune.** Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application **ou scannez le QRCode via le lecteur intégré.**
- **Suivez votre commune.** Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune.
- **Recevez les notifications sur votre smartphone.** Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.



L'application illiwap qui vous donne des informations en direct sur votre mobile

illiwap, c'est l'appli SANS INSCRIPTION et GRATUITE (Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier. Téléchargement gratuit et sans engagement.)

Possibilité 2

- La page Facebook : **ValdeVirieuMairie**



Possibilité 4

- Sur le panneau d'informations lumineux :
2 rue de la Barbenière



Possibilité 3

- Le site internet avec la lettre d'information dématérialisée :
www.valdevirieu.fr



Pensez à indiquer votre mail pour recevoir les dernières informations.

Le SIVU des écoles

L'épidémie de COVID-19 a bouleversé le quotidien de l'école.



Entre le 17 mars et le 11 mai, notre groupe scolaire a été totalement fermé. Les enseignements ont néanmoins continué à distance.

Puis petit à petit, les enfants ont repris le chemin de l'école au fur et à mesure des directives de l'État, au gré des différentes étapes de déconfinement.

Les vacances scolaires sont arrivées, permettant à toutes et tous (équipe enseignante, personnel du SIVU, parents et enfants) de souffler un peu, de retrouver, le temps d'une parenthèse estivale, une vie presque normale.

À la rentrée de septembre, 133 enfants (53 en maternelle et 80 en élémentaires) ont retrouvé leur école, leurs camarades et leurs enseignantes dans la bonne humeur malgré la mise en œuvre d'un protocole sanitaire strict dans la continuité de celui du mois de juin (lavage des mains à l'arrivée à l'école et après chaque récréation,

désinfection de l'école à mi-journée, non-brassage des classes notamment).

Puis, face à l'accélération de la propagation du coronavirus, la rentrée des vacances de la Toussaint a été marquée par l'obligation, pour les enfants de plus de 6 ans, de porter un masque ; les autres dispositions du protocole sanitaires restant inchangées.

Des masques lavables ont été, à cette occasion, distribués à chaque enfant ; ils ont été financés pour une part par la Région Auvergne Rhône-Alpes et pour une autre part par le SIVU de l'école.

Cette période très particulière et inédite a contraint tous les acteurs de la sphère éducative (enseignantes, personnel du SIVU et parents d'élèves) à une très forte solidarité et à démontrer une capacité d'adaptation rapide. Des liens renforcés ont été tissés durant cette période ; gageons qu'ils perdurent.





Quand l'horreur et la barbarie se manifestent par le meurtre d'un enseignant, c'est toute la communauté éducative qui est touchée.

Bien au-delà, c'est notre société dans son ensemble qui est attaquée.

Face à ces actes inqualifiables, nous devons rester unis dans la bienveillance et dans le respect mutuel, quelles que soient nos convictions religieuses, politiques, syndicales ou notre identité sexuelle.

D'importants travaux ont été réalisés entre juillet et octobre dans le groupe scolaire.

Des volets roulants, alimentés pour l'essentiel en énergie solaire, ont été posés sur l'ensemble des ouvertures de l'école (à l'exception du hall d'entrée).

Ceci contribuera à améliorer le bilan énergétique par une meilleure isolation et renforcera la sécurisation des locaux qui ont été victimes de dégradations au printemps 2019 (vitres cassées).

Notre école sera désormais chauffée aux granulés de bois (en lieu et place des pompes à chaleur initiales) et notre bilan carbone nettement amélioré.

L'isolation des combles sera prochainement améliorée. La cuisine a été réagencée dans un souci d'ergonomie et la cour de récréation a été également rénovée (réparation des fissures et reprise des marquages).

Des aménagements paysagers seront effectués pour apporter de l'ombre dans la cour et tempérer la salle de restauration.

L'ensemble de ces travaux représente un budget de 250 000 € financé à 60 % par le Département de l'Isère et 20 % par l'État.

L'ensemble du parc informatique a été renouvelé, la salle informatique et la bibliothèque ont été réaménagées pour un montant total de 25 000 €.

Nous souhaitons également poursuivre nos investissements en matière de numérique en installant deux tableaux blancs interactifs en maternelle : nous avons sollicité un financement auprès de l'Éducation Nationale via l'appel à projets ENIR (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité). Nous envisageons enfin le changement de l'ensemble des éclairages intérieurs de l'école par des leds (demande de financement auprès du Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre du Plan Écoles).

Le SIVU gère désormais le service de garderie périscolaire en complément du service de restauration.

Nous avons souhaité proposer un service unifié et simplifié pour les familles.

L'inscription à ces services se fait via un portail unique accessible aux parents.

**Suivez les actualités
du SIVU de l'école
sur ILLIWAP.**

illiwap
L'appli qui change la ville



5 projets ont été proposés dans le cadre du budget participatif et validés par la commission municipale.



Projet N°1 : Sécurité rue de Barbenière. Coût estimé à 5 000 €

- installation d'un capteur de vitesse sur l'un des feux tricolores.
- installation de 2 panneaux ou 1 panneau lumineux (recto verso) à leds avec affichage de vitesse limitée sur la portion de route entre les 2 feux tricolores.

- rafraîchissement du marquage au sol.

Projet N°2 : Remise en fonction de fontaines et lavoirs du village. Coût estimé à 4 000 €

- installation de pompes en circuit fermé avec alimentation électrique ou panneau solaire et éclairage des bassins par des spots led si les conditions techniques sont toutes réunies.



Projet N°3 : Installation de 10 bancs sur la commune (magasin Proxi, aire de jeux, terrain de boules Panissage, future passerelle...) Coût estimé à 5 000 €.

Projet 4 : Installation d'une passerelle sur la Bourbre à hauteur de la halle des sports qui permettra depuis la route du Murinais de rejoindre le centre du village et d'accéder aux chemins des marais en direction de Blandin. Coût estimé à 21 000 €.



Plan de situation de la passerelle à proximité de la halle des sports. Chemin piétonnier qui pourra relier la route de murinais en franchissant la Bourbre jusqu'à Blandin par les chemins des marais avec l'aménagement d'un chemin pédestre, cyclable, familial et pédagogique pour la mise en valeur des « marais » de la Bourbre sur la Commune.



Projet 5 : Mise à disposition dans les lieux fréquentés à travers toute la commune de plusieurs panneaux d'affichage d'informations. Donner à tous les habitants de la commune un moyen simple et accessible de publier et de recevoir des informations. Coût estimé à 6 000 €.

Installation de neuf panneaux aux emplacements suivants : place de la Guinguette, aire de jeux/parc, rond-point maison médicale, pelouse devant Proxi, place Henri Clavel, rue Champ de mars, les 4 hameaux de Chardenouze, Haut-Layat, Planchartier, Mallein.

Nous vous invitons à classer les projets par ordre de préférence. Adressez votre proposition par mail à budget.participatif@valdevirieu.fr ou secretariat@valdevirieu.fr ou déposez votre choix dans l'urne au secrétariat de la Mairie. Les projets retenus seront présentés le 17 janvier 2021 lors de la cérémonie des vœux de la municipalité.

ÉQUIPE MUNICIPALE ORGANIGRAMME

15



Michel MOREL
Maire

Commission
finance, culture
et patrimoine,
tourisme



Daniel RABATEL
1^{er} adjoint

Commission
Voirie



Sandra BARRAS
2^e adjointe

Commission
Cohésion sociale
CCAS



Gilles BRÉDA
3^e adjoint

Commission
Travaux
Bâtiments



Florence BARBIER
4^e adjointe

Commission
Environnement,
Aménagement,
Fleurissement



Pascal GRÉAUME
5^e adjoint

Commission
Communication
Site internet
Bulletin municipal

Conseillers délégués



Axelle
VOYE

Commission
Urbanisme



Gilles
BOURDIER

Commission
Éducation
Jeunesse



Sophie LERENO
BORGES

Commission
Animation
Vie associative

Conseillers municipaux



Marie-Hélène
AGNIEL



Anne
ANDREVON



Daniel
BOUTIN



Annick
CARRE



Nathalie
COLOMB



Jean-Luc
ÉMAURÉ



Sébastien
ESMIOL



Lionnelle
FAURE



Claude
FEILLEL



Cédric
FERRAND



Françoise
GAUTHIER



Julien
GENTIL



Julie
GUTTIN



Pascal
VIGNANE

100 ans d'une histoire singulière en Dauphiné

En 1920 à Grenoble, deux jeunes femmes visionnaires, Cécile Poncet et Germaine Torchon fondent le « Repos de l'ouvrière ».

Elles partagent les valeurs du christianisme social du début du siècle et sont sensibles aux conditions de vie et de travail difficiles des jeunes femmes travaillant dans l'industrie. Aujourd'hui le Centre de Soins de Virieu, avec plus de

220 lits médicalisés, accueille des centaines de personnes chaque année.

Ces patients issus du court séjour hospitalier sont accompagnés par plus de 250 professionnels de santé, et bénéficient d'hébergement et de soutien pendant plusieurs semaines à Virieu, Bourgoin, et Saint Prim, en Nord-Isère, pour des soins de suite et de réadaptation.

Cette histoire singulière entamée il y a un siècle se poursuit. Depuis quelques années le Centre de Soins Virieu a rejoint l'ORSAC, association qui regroupe une cinquantaine d'établissements sanitaires et médico-sociaux en Rhône-Alpes et partage les mêmes valeurs d'accueil, de prise en charge et d'humanisme.

C'est cette aventure extraordinaire qui nous est racontée.



Livre en vente

Au Bureau de Tabac

17 rue du Vallon de Lamartine

Esperluette (Écrit & Art) - 112 rue Carnot

Soutenez vos entreprises de proximité



Suite à la crise sanitaire et économique de ces derniers mois et la fermeture administrative de leurs activités professionnelles, quelques entrepreneurs de la vallée ont pris conscience de l'intérêt de se réinventer et de s'unir. Pour cela, ils ont imaginé une plate-forme en ligne qui regroupe tous les acteurs économiques qui souhaitent en faire partie.

Ceci est un premier pas pour la constitution d'un groupement d'entreprises au sein de la vallée.

Vous trouverez dans un premier temps : **la vente de bons d'achat ou de chèques-cadeaux.**

Depuis le début du confinement, les Français sont de plus en plus nombreux à revenir à des valeurs fondamentales comme le savoir-faire, l'humain, la proximité et le service. Ils réalisent l'importance de préserver ces entreprises qui les entourent.

Donc si vous aussi vous désirez continuer à faire vivre votre cœur de bourg avec ses commerces, ses producteurs et son artisanat à deux pas de chez vous, n'attendez plus et allez visiter **ce site à l'adresse :**

<https://acteurs-vallee-val-de-virieu.fr/les-acteurs/>

ou sur **Facebook : Acteurs Vallée Val-de-Virieu**



Atout âge

La création de ce dispositif innovant en faveur de la préservation des liens sociaux est à l'initiative de la maison de retraite avec le soutien des municipalités.

Il s'adresse :

Aux personnes de 60 ans et plus vivant à domicile sur le territoire des communes de: Blandin - Chassignieu - Chélieu - Val de Virieu et aux résidents de la maison de retraite « les Tournelles » de Val de Virieu.

POURQUOI ?

Parce qu'il peut être difficile :

- D'être seul chez soi,
- De toujours solliciter ses proches,
- De rencontrer d'autres personnes tout simplement,
- De partager des activités ou d'en découvrir d'autres...

COMMENT ?

Ce dispositif est coordonné et animé par la Maison de retraite des Tournelles. Il fonctionne grâce aux interventions :

- de professionnels de l'établissement ou extérieurs,
- de bénévoles

Ce dispositif est entièrement gratuit et adapté à chacun.

OÙ ?

Ces temps de rencontres et d'animations se déroulent :

- Dans des lieux mis à disposition par les communes (salles des fêtes...),
- À la maison de retraite

Vos déplacements peuvent être organisés. Ces rencontres seront toujours adaptées à vos souhaits, vous pourrez participer à des sorties, des activités, ou tout simplement partager un café, recevoir une visite, etc.

Si vous êtes intéressés, et souhaitez plus d'informations. Prenez contact avec **Séverine Bobeau** coordinatrice du dispositif.



Sortie Guinguette, janvier 2020

Accueil Secrétariat

04 74 33 56 00

animation@ehpadlestournelles.fr



Chassignieu, février 2020



Sortie cinéma à la Tour du Pin, février 2020



Gym adaptée Val de Virieu, mars 2020

Les mariages à Panissage et Virieu à la fin de l'Ancien Régime (1753-1792)

Sous l'Ancien Régime (avant la Révolution) et jusqu'en 1792, les baptêmes, les mariages et les sépultures sont enregistrés par les prêtres dans les registres dits « paroissiaux ».

Les archives de Val-de-Virieu conservent ceux des paroisses de Panissage et de Virieu. Les plus anciens remontent au début du XVII^e siècle (1687 pour Panissage et 1609 pour Virieu). Ces documents sont très incomplets jusqu'au début du XVIII^e siècle. Leur lecture n'est pas toujours facile. C'est souvent un vrai défi du fait de l'écriture peu lisible, de l'encre effacée, des pages abîmées ou manquantes, ou encore parce que les actes sont mal tenus voire absents... Les Archives départementales de l'Isère possèdent heureusement les doubles de certains registres. La confrontation des deux collections permet de comparer et parfois de combler les lacunes¹.

Ces archives sont de véritables trésors. Généralement, elles sont utilisées par les amateurs de généalogie pour reconstituer des familles mais elles sont aussi précieuses pour les curieux de l'histoire locale. Leur analyse permet en effet d'esquisser les contours de la vie et des traditions de nos prédécesseurs.

Pour illustrer ce propos nous avons choisi de travailler sur la temporalité des mariages, c'est-à-dire sur leur répartition dans le temps.

L'étude réalisée porte sur un échantillon de 374 mariages sur une période de 40 ans. Elle débute en 1753 car les actes sont plutôt complets et bien lisibles à partir de cette date. Elle s'achève en 1792, époque à laquelle l'état civil est réformé et est confié non plus aux prêtres selon les limites des paroisses mais à des officiers d'état civil selon le territoire des communes².

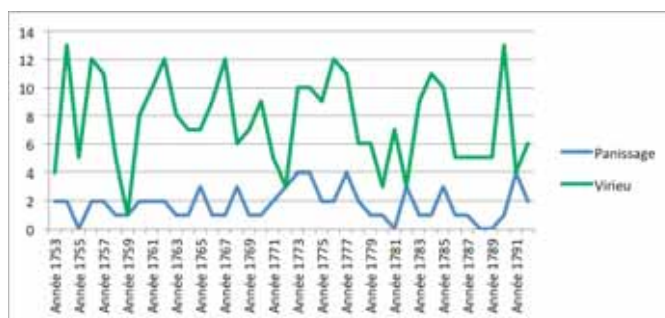
I. L'évolution du nombre de mariages

À Panissage, de 1753 à 1792, 70 unions sont célébrées soit une moyenne de deux par an environ. La variation du nombre des mariages est assez faible, elle va de 0 (1755,



Mariage 1900

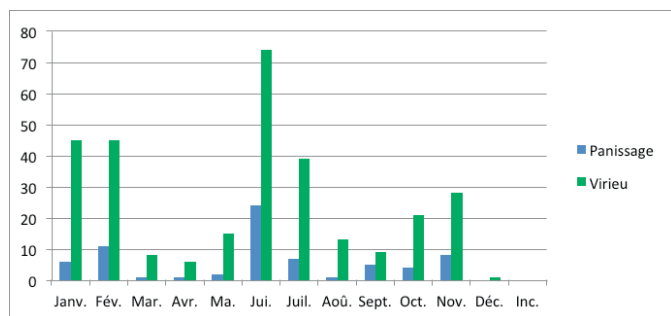
1781, 1788 et 1789) à 4 (1773, 1774, 1777, et 1791). La taille relativement petite de la paroisse et de sa population explique sans doute ces chiffres peu élevés.



L'évolution du nombre de mariages à Panissage et Virieu de 1753 à 1792.

Virieu compte pour la même période 304 unions soit une moyenne de 8 par an environ. Dans cette paroisse, la fluctuation du nombre des mariages va de 1 (1759) à 13 (1754 et 1790) et est parfois importante d'une année à l'autre. Le contexte socio-économique permet peut-être d'expliquer ces écarts. Certaines années, comme en 1759, la conjoncture générale est mauvaise. Les archives montrent une importante mortalité. Cette dernière est probablement liée à une conjonction de facteurs négatifs comme une météo difficile (chaud/froid), des mauvaises récoltes, des disettes et des maladies. Un climat qui est donc peu propice aux noces.

II. La saisonnalité des mariages



Distribution mensuelle des mariages célébrés à Panissage et Virieu de 1753 à 1792.

L'observation de l'échantillon permet de déterminer la saisonnalité des mariages, c'est-à-dire leur caractère saisonnier.

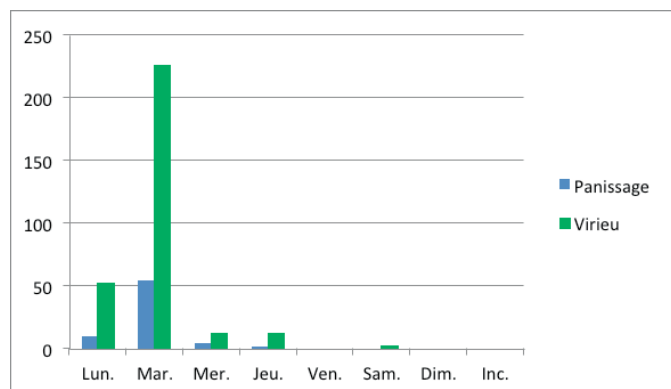
Les deux paroisses ont des tendances assez proches. En les observant ensemble, les mois avec le plus d'unions sont juin (98 soit 26,2 % du total), février (56 soit 15 %), janvier (51 soit 13,6 %), juillet (46 soit 12,3 %), novembre (36 soit 9,6 %) et octobre (25 soit 6,7 %). Ceux qui en comptent le moins sont décembre (1 soit 0,3 %), avril (7 soit 1,9 %), mars (9 soit 2,4 %), septembre (14 soit 3,7 %), août (14 soit 3,7 %) et mai (17 soit 4,5 %).

Cette répartition est sans doute explicable par plusieurs facteurs.

Les premiers sont les interdits du calendrier religieux. Les couples se marient peu en mars et en avril à cause du Carême et de Pâque. De même, en décembre, la période de l'Avent est peu favorable. Les mois dits de la Vierge (mai et août) sont aussi déconseillés.

Les autres grandes contraintes sont liées au calendrier agricole. Les familles sont très occupées d'août à octobre et n'ont pas le temps de se consacrer à d'autres activités. Les chiffres montrent que la tradition locale est de s'unir plutôt aux beaux jours en juin/juillet (39 % des mariages) ou en janvier/février (29 % des mariages).

III. Mardi, le jour des mariages



Distribution hebdomadaire des mariages célébrés à Panissage et Virieu de 1753 à 1792.

Le choix du jour de la semaine était aussi important chez nos ancêtres pour la célébration de leurs noces. Là encore, les deux paroisses ont des tendances proches. De 1753 à 1792, à Panissage et Virieu, 280 mariages ont été célébrés un mardi soit presque 75 % de l'échantillon ! Le mardi est suivi de loin par le lundi (62 soit 16,6 %), le mercredi (16 soit 4,3 %), le jeudi (14 soit 3,7 %) et le samedi (2 soit 0,5%). Il n'y a aucune union le vendredi et le dimanche.

Là encore l'interdit religieux est la principale explication de cette répartition. Le vendredi est un jour de pénitence. Le dimanche est réservé au culte. Le samedi, bloqué entre ces deux jours, est quant à lui peu favorable aux mariages et à la fête. De plus les réjouissances sont parfois organisées sur plusieurs jours. Il vaut donc mieux choisir une journée la plus éloignée des moments de restrictions.

La tradition locale est donc de se marier en début de semaine le lundi et surtout le mardi. Ces journées représentent 91 % des mariages célébrés à Panissage et Virieu durant ces quarante années !

Et l'heure du mariage ?

Les actes étudiés n'indiquent malheureusement pas l'heure à laquelle les mariages sont célébrés.

L'exemple développé ici de la temporalité des mariages est une infime partie de ce qu'il est possible d'observer grâce aux registres paroissiaux et d'état civil. Par exemple, dans le cas des mariages, il est également intéressant d'observer l'âge des époux, leur origine, leur métier, la durée avant l'arrivée du premier enfant, les remariages, les alliances familiales... Il serait aussi nécessaire de comparer les données récoltées avec les paroisses voisines. Encore une fois ces archives sont des mines d'informations. Elles n'attendent que quelques âmes raisonnées et patientes pour être valorisées.

Jérôme Bellet, archiviste

1 Les deux collections sont consultables sur le site des Archives départementales de l'Isère.
2 Le territoire de la paroisse ne correspond pas forcément à celui de la commune.



Localisation des défibrillateurs



- 1 910 Route de Château Gaillard**
Panissage > Ancienne mairie
- 2 114 Rue du Stade** > Local électrique
- 3 220 Rue du Gymnase**
> Halle des sports
- 4 149 Rue du Grand Champ**
> Maison médicale entrée médecins

INFORMATIONS EXTÉRIEURES

21



Une deuxième Maison de services au public sur le territoire des Vals du Dauphiné à La Tour du Pin

France services délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, France services articule présence humaine et outils numériques.

Accueil, information, orientation

Une écoute personnalisée en toute confidentialité, une orientation auprès du service compétent.

Ouverture tout public, gratuit

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Accompagnement aux démarches administratives

Un guichet d'accueil polyvalent chargé d'accompagner et d'aider les usagers dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement, de la famille, de la mobilité, des droits...

Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

Des postes informatiques avec accès gratuit à internet sont mis à disposition pour effectuer vos démarches en ligne.

Mise en relation

- Une mise en relation avec nos partenaires
- Des services dans différents domaines

La Famille

Modes de gardes, relation avec la CAF, dossiers et courriers, inscriptions...

La santé / le social

Dossiers CMU-c, améli.fr, courriers...

La retraite / l'autonomie

Dossiers retraite, informations, courriers, point information autonomie (personnes âgées et handicapées).

L'emploi

Pole-emploi.fr, dossiers, CV-LM, jobs dès 16 ans, chantiers jeunes...

Le logement et l'énergie

Aides logement, demande de logement, amélioration de l'habitat, projets...

La formation et l'orientation

Formation BAFA, projet, information jeunesse, orientation scolaire...

Accès au droit et permanence juridique

Autres

Transport à la demande, formation informatique, rédaction courriers...

Contact :

04 74 97 05 79

ou par mail à accueil@valsdu-dauphine.fr

Adresse

22 rue de l'Hôtel de Ville - BP 90 077
38353 La Tour du Pin Cedex

Horaires

Lundi : 9h-12h30 / 13h30 -17h
Mardi : 9h -12h30 / 13h30 -17h
Mercredi : 9h -12h30 / 13h30 -17h
Jeudi : 9h -12h30 / 13h30 -18h30
Vendredi : 9h -12h30

En raison de la crise sanitaire nos modalités d'ouverture au public sont maintenues avec un accueil physique uniquement sur rendez-vous.

Les Vals du Dauphiné
communauté de communes

Je cherche... 🔍

- Un mode de garde
- Une aide pour mes démarches administratives
- Des infos pour mon permis de construire
- Une sortie nature
- Une solution pour implanter mon entreprise
- Un raccordement à l'eau potable
- Une activité sportive
- Un bon bouquin
- Et bien plus encore...

MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES M'ACCOMPAGNE !

ACCUEIL FRANCE SERVICES
CRÈCHES ET RAMS
CENTRES NAUTIQUES
SERVICE ECO ET ADS
CENTRES DE LOISIRS
MÉDIATHÈQUES
OFFICES DE TOURISME
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Communes sur la carte : DOLOMIEU, SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN, FAVERGES-DE-LA-TOUR, GRANIEU, AOSTE, ROMAGNEU, CHIMLIN, LA BÂTIE-MONTGASCON, SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR, SAINT-ODIER-DE-LA-TOUR, ST-ANDRÉ-LE-GAZ, SAINT-ONGRAS, LE PASSAGE, LES ABRETS-EN-DAUPHINÉ, ST-JEAN-D'AVELANNE, ST-ALBIN-DE-VAULSERRE, ST-MARTIN-DE-VAULSERRE, VAL-DE-VIRIEU, CHASSIGNIEU, VALENCOGNE, BÉLONT, MONTRÉVEL, BIANDIN, DOISSIN, CHÉLEU, TORCHEFELON, SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU, ROCHETOIRIN, LA CHAPELLE-DE-LA-TOUR, LA TOUR-DU-PIN, SAINTE-BLANDINE, MONTAGNEU, CESSIEU, BIOL.

Premièrement, qu'est-ce-qu'itinisère ?

itinisère est une plateforme de mobilité mise en place par le Département de l'Isère, qui permet de croiser diverses informations de transport grâce à un système d'information multimodal. **itinisère** a été conçu pour les Isérois qui veulent se déplacer dans le département sans être autosoliste.

Par exemple, si vous souhaitez vous rendre d'un point A à un point B, **itinisère** vous indiquera tous les trajets possibles avec le ou les moyens de transport(s) que vous avez choisis.

Et en quoi cela concerne ma commune ?

itinisère a mis à votre disposition un widget totalement gratuit vous permettant d'aider les habitants, futurs habitants et visiteurs de votre commune à se rendre dans votre municipalité depuis n'importe quel point en Isère.

itinisère recense toutes les données transport du département : Transisère, Transaltitude, Voiron, Capi, TAG, TouGo...

Vous pourriez l'insérer sur votre page « transport », « accès » ou « infos pratiques », ce qui permettrait de réaliser une recherche d'itinéraire dans tout le département directement depuis votre site.

C'est un bon moyen d'inciter vos habitants à changer leurs habitudes de déplacements en privilégiant les transports en commun ou les modes doux (vélos).

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE



Les avantages pour votre famille

Une petite structure (15 enfants au maximum) où chaque enfant peut s'épanouir, évoluer à son rythme, jouer, apprendre, rêver... de 0 à 6 ans.

Une structure de proximité, un lien convivial de « vivre ensemble » et de « rencontres ».

Lieux d'accueils

- **Mercredi** à Saint-Ondras
- **Jeudi** à La Bâtie-Divisin
- **Vendredi** à Val-de-Virieu

Accueil des enfants de 8h30 à 17h.

Les financements

Les tarifs sont calculés en fonction de vos ressources selon

un barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. La halte-garderie itinérante est gérée par l'ADMR et financée par la CAF et la communauté de communes des Vals du Dauphiné, signataires d'un contrat Enfance Jeunesse.

Pour inscrire votre enfant ou pour tout autre renseignement, contactez la halte-garderie au 06 89 68 51 93 ou 04 76 07 98 25

hgiadmr@fed38.admr.org



Plus d'infos sur les sites

www.admr38.org

www.monenfant.fr

www.valsdudauphine.fr

2020 du nouveau à la Médiathèque Lirenval

Février 2020, Mme Zoraïda Barral Baron prend ses fonctions de responsable de la médiathèque. Elle partage son temps entre les médiathèques de Val-de-Virieu et de Biol.

Son accent est enchanteur. Avec humour, elle dit qu'elle vient du Nord... : du nord de l'Amérique latine, le Venezuela. Étudiante à la Sorbonne, elle obtient une maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie.

Elle choisit ce métier pour le contact avec les autres. Au-delà de l'objet-livre, c'est l'univers qui l'entoure... qui la motive, ce sont les rencontres avec les lecteurs, les auteurs, les réalisateurs : « *Le livre n'existe pas sans le public, sans les gens.* » dit-elle.

Chargé des groupes scolaires et des animations jeunesse, M. Sylvain Foisset, bibliothécaire à mi-temps à Val-de-Virieu et à La Tour du Pin, rejoint Lirenval en juin 2020.

Avec enthousiasme, Mme Barral Baron parle des 11 bénévoles qui ont un rôle essentiel et s'impliquent avec sérieux et dynamisme. « *Plus que des bénévoles, ce sont des collègues de travail.* »

Ils accomplissent les tâches qu'ils choisissent. Mme Barral Baron prend le temps de les former.

La pandémie nous conduit à changer nos modes de fonctionnement.

Mme Barral Baron souligne le rôle essentiel de la culture en général, et des médiathèques plus particulièrement. La médiathèque doit rester un lieu d'ouverture, d'échanges, de lien social.

Une lectrice lui a dit n'avoir parlé à personne depuis 2 semaines... « *J'y crois* », dit-elle, « *Il faut toujours pouvoir ouvrir. Nous devons aussi nous protéger en respectant les mesures d'hygiène.* »

« *Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, mais malgré tout ce service public doit rester ouvert aux horaires habituels.* »

Suite au 1er confinement, les pratiques se sont affinées : la médiathèque se trouvant à l'étage, l'équipe a étudié, entre autres, le sens de circulation, sachant que 2 personnes peuvent être accueillies en même temps.

Le Drive a été mis en place et ça marche. Les lecteurs choisissent et réservent des ouvrages sur le site Internet de la médiathèque. La réservation peut aussi se faire par téléphone. Des personnes qui n'utilisent pas facilement le numérique, voire pas du tout, ont franchi le pas en se rendant directement à Lirenval, déposent leurs retours, viennent récupérer leurs réservations. Par-delà une vitre en plexiglas, Mme Barral Baron accueille et conseille ces nouveaux lecteurs.



Le drive a demandé beaucoup de travail et d'organisation. À leur retour, les livres sont confinés pendant 3 jours, puis nettoyés. L'espace a dû être repensé pour savoir où stocker ces livres en attente. La gestion doit être plus précise aussi.

« Une porte se ferme, mais une fenêtre s'ouvre. Cette petite fenêtre, c'est la culture à emporter. »

Mme Barral Baron, consciente de la fracture numérique, souhaite aider ceux et celles qui ne sont pas ou mal équipé(e) s en informatique en termes de savoir-faire ou qui rencontrent des difficultés avec cet outil.

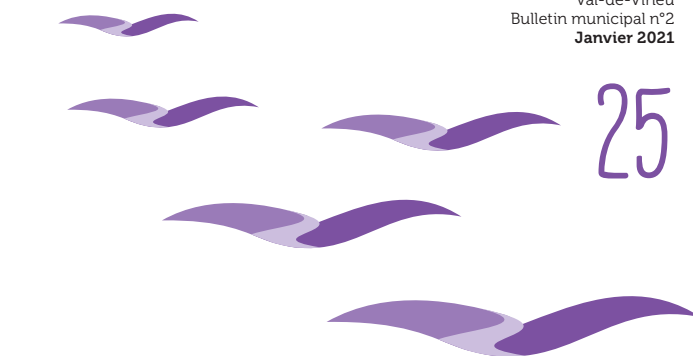
Le réseau des médiathèques des Vals du Dauphiné a su rebondir en termes de propositions sur le site internet. Toutes ces structures sont actives pour développer la lecture publique dans toutes les communes.

Les animations ne sont pas annulées, mais reportées. Ainsi, dans le cadre du mois du film documentaire, le film « Expédition 5300 » suivi d'un débat avec le réalisateur, a été diffusé, mardi 24/11, gratuitement, sur Internet.

Pierre Lemaître, Mathieu Menegaux, Sorj Chalandon, Miguel Bonnefoy, Jodi Picoult, Sandrine Collette... font partie des auteurs qu'apprécie Mme Barral Baron. La liste pourrait être plus longue. Elle apprécie beaucoup des recueils de poésies et des pièces de théâtre. En bande dessinée, sa préférence va aux « one-shot », BD en un volume. « Alice au pays des merveilles » de Lewis Carroll et Archiprêtre de Hita ont marqué son enfance.

Adolescente, elle découvre « Cent ans de solitude » de Gabriel Garcia Marquez, Jorge Luis Borges, Jorge Amado, Julio Cortazar, Ernest Hemingway, Marguerite Duras, Albert Camus, Marguerite Yourcenar.

Je remercie Mme Barral Baron pour son accueil très chaleureux. Et je vous invite à rencontrer une bibliothécaire



dynamique qui espère mener à bien de nombreux projets à Val-de-Virieu.

Votre Médiathèque Intercommunale Lirenval réactive son service Culture à emporter (Drive). C'est très simple ! Commandez en 3 temps :

- Allez sur notre catalogue mediabt.valsdudauphine.fr
- Repérez et faites le choix parmi les documents disponibles à Lirenval
- Téléphonez-nous au **04 74 83 55 00** pendant les horaires d'ouverture habituels ou envoyez-nous un mail drive@valsdudauphine.fr à tout moment.

Et si vous ne savez pas ce que vous souhaitez, remplissez le formulaire en ligne à l'adresse : tinyurl.com/drivepasserelle et envoyez !

Médiathèque LIRENVAL

139 champ de mars - 38730 Val de Virieu

04 74 88 21 17

mediatheque.virieu@valsdudauphine.fr

Mardi de 15h30 à 17h30

Mercredi de 15h30 à 19h00

Vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30

Samedi de 10h à 12h

Annick Carre

Mission Locale

Comme toutes les Missions Locales de France, la Mission Locale Nord-Isère est au centre du plan d'action pour l'emploi des jeunes, mis en place par l'État en cette année 2020, avec notamment une augmentation de la capacité d'accueil de la Garantie Jeunes et des Parcours Contractualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ; 2 dispositifs dispensés exclusivement par les Missions Locales.

C'est nouveau ! Le site #1jeune1solution du Gouvernement permet désormais aux jeunes de trouver des offres d'emploi et des actions près de chez eux. Il synthétise également les mesures mises en place pour aider les employeurs et pour les jeunes.

Rendez-vous sur www.1jeune1solution.gouv.fr pour en savoir plus.

26

AGENDA 2021 DES MANIFESTATIONS

JANVIER

- Mercredi 6 : Don du sang**
Salle du Peuple de 16h30 à 19h45
- Samedi 16 : Théâtre - Spectacle MC2**
« L'âge du slow »
Salle du Peuple à 20h
- Dimanche 17 : Vœux de la Municipalité**
Salle des fêtes de Panissage à 10h30
- Dimanche 24 : Boudin du Sou des écoles**
Salle du Peuple à 10h
- Dimanche 31 : Ciné Film « Chambaultout »**
Salle du Peuple à 17h

MARS

- Samedi 6 : Concert Folk des Terres Froides**
Salle du Peuple à 20h30
- Dimanche 7 : Thé dansant
du CCAS de Val-de-Virieu**
Salle du Peuple à 15h
- Dimanche 21 : Théâtre « Le temps d'Aimée »**
Salle du Peuple à 17h
- Samedi 27 : Nettoyage de Printemps**
Parking du Moulin à 9h
- Dimanche 28 : Ciné**
Salle du Peuple à 17h

MAI

- Dimanche 30 : Ciné**
Salle du Peuple à 17h

JUILLET

- Vendredi 2 ou mardi 6 :**
Fête de l'école (Sou des écoles)
S.I.V.U. à 16h
ou Halle Des Sports (en cas de pluie)

FÉVRIER

- Samedi 13 : Concours de belote du Don de sang**
Salle des fêtes de Panissage à 20h
- Mercredi 17 : Ciné jeunesse « Destination Pékin »**
Salle du Peuple à 15h
- Jeudi 18 : Ciné jeunesse « Let's dance », hip-hop**
Salle du Peuple à 15h
- Dimanche 28 : Ciné « À l'origine »**
Salle du Peuple à 17h

AVRIL

- Mercredi 14 : Don du sang**
Salle du Peuple de 16h30 à 19h45
- Dimanche 18 : Ciné**
Salle du Peuple à 17h
- Mercredi 21 : Ciné jeunesse**
Salle du Peuple à 15h
- Jeudi 22 : Ciné jeunesse**
Salle du Peuple à 15h
- Vendredi 30 : Chansons Buissonnières**
Salle du Peuple à 20h30

JUIN

- Samedi 5 : Plexus**
Salle du Peuple à 20h
- Dimanche 27 : Ciné**
Salle du Peuple à 17h

2020 ÉTAT CIVIL

27

NAISSANCES

- GUETAT DAHY Swan né le 4 février 2020
- CHOMEL Joseph né le 11 février 2020
- ROULET Erza née le 26 février 2020
- PALUD Noémie née le 3 mars 2020
- GUILLAUD-SAUMUR Paul né le 15 mars 2020
- SELMI Zahra née le 24 septembre 2020
- ROMERO Éthan né le 25 septembre 2020
- DECHAUX-BLANC Logan né le 10 octobre 2020
- CHARFEDDINE Chérine née le 12 octobre 2020
- LABOURDETTE Léon né le 17 octobre 2020
- BREDEL Ambre née le 21 octobre 2020
- SANCHO Cléa née le 22 octobre 2020
- YE ROLLANT Nohan né le 16 novembre 2020
- GUILLAUD-SAUMUR Lucien né le 26 novembre 2020

MARIAGES

- DÉCHAUX-BLANC Dylan & GELAS Gilliane le 20 juin 2020

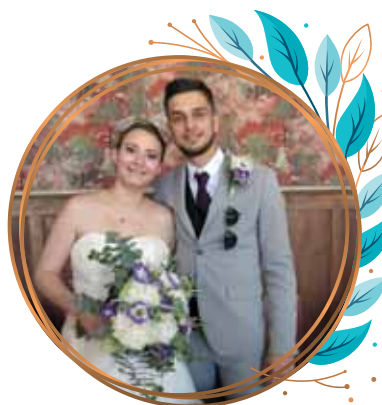
PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

- ROUS Benjamin & SCHAEGER Morgane le 8 juin 2020
- CROCHAT Thimothé & RITTER Maëlle le 27 juin 2020
- ROLLANDEZ Sylvain & GALLARDO Valérie le 16 octobre 2020
- REY Benjamin & BATTOCHIO Elise le 17 octobre 2020
- PALUD Yann & PETRUSCHI Laure le 5 décembre 2020

Elise BATTOCHIO &
Benjamin REY



Gilliane GELAS &
Dylan DÉCHAUX-BLANC



Valérie GALLARDO &
Sylvain ROLLANDEZ



Laure PETRUSCHI
& Yann PALUD



Maëlle RITTER &
Thimothé CROCHAT



DÉCÈS

- LEBRETON Jacques – le 26 décembre 2019
- PONCET Jean – le 12 janvier 2020
- POULET Henri – le 21 février 2020
- BURFIN Christian – le 17 avril 2020
- BROCHIER Vve REVOL Georgette – le 18 juin 2020
- BERNARD-COLOMBAT Georges – le 24 juillet 2020
- MAIRE Alexandre – le 22 août 2020
- ARQUES Antoine – le 22 septembre 2020
- VELUT Maurice – le 1er octobre 2020
- CHARVET Roland – le 2 octobre 2020
- DESCHAUX-BEAUME Yves – le 30 octobre 2020
- QUINONERO Jean – le 1er novembre 2020
- MILLIOT Vve LE GORREC Marie-Rose – 2 novembre 2020
- CHEVALLIER Vve GREBAC Suzanne – le 6 novembre 2020
- JEMAÏA épouse TOUIL Aïcha – 27 novembre 2020
- DUMAS Dominique – 30 novembre 2020
- ANDREVON épouse BROCHIER Mauricette – le 10 décembre 2020
- GENTIL Émile – le 19 décembre 2020

Mairie de Val-de-Virieu

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 21 42 - ✉ secretariat@valdevirieu.fr
🌐 www.valdevirieu.fr

Horaires : Lundi : 14h00 - 17h00
Mardi et mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : fermeture
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00

Conciliateur de justice

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu
Permanence mensuelle un lundi par mois.
Prendre rendez-vous en Mairie.

Architecte CAUE

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu
04 74 97 05 79
Rendez-vous le 3^e vendredi du mois au secrétariat de la Mairie de Val-de-Virieu.

Relais Poste Commerçant

Tabac Presse - 17 rue du Vallon de Lamartine
38730 Val-de-Virieu

	Matin	Après-midi
Lundi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Mardi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Mercredi	6h30 - 12h30	—
Jeudi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Vendredi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Samedi	7h00 - 12h30	14h00 - 19h00
Dimanche	7h00 - 12h30	—

Levée du courrier

Boîte jaune au 76 rue du Vallon de Lamartine :
du lundi au vendredi à 15h30 et le samedi à 11h.

École Intercommunale de la Vallée

465 rue du Grand Champ - 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 24 93

SIVU des Écoles

04 74 97 10 69
✉ sivu.des.ecoles.publiques@wanadoo.fr

Restauration scolaire

🌐 <https://virieu.les-parents-services.com>

Médiathèque LIRENVAL

139 Champ de Mars - 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 21 17 - ✉ mediatheque.virieu@valsudalpine.fr
Mardi : 15h30 - 17h30 - Mercredi : 15h30 - 19h00
Vendredi : 10h00 - 12h00 et 15h30 - 18h30 - Samedi : 10h00 - 12h00

Professionnels de santé

Maison médicale :

149 rue du Grand Champ - 38730 Val-de-Virieu

Médecins :

- Dr COLLET BEILLON Claire - **04 74 88 28 71**
- Dr KERN Jean-Baptiste - **04 28 35 04 40**

Dentistes :

- Dr CATINOT Marion - **04 74 88 21 64**
- Dr MICHAUD Brigitte - **04 74 88 21 64**
- Dr MICHAUD Charlotte - **04 74 88 21 64**

Pédicure (soins à domicile) :

- Mme KERSTENNE Agnès - **04 74 93 05 38**

Infirmières :

- Mme MAYAUD Alicia - **04 74 18 08 00**
- Mme YOUNI Laura - **04 74 18 08 00**

Kinésithérapeute :

- M. ROCHE Yann - **04 74 88 25 38**

40 Place de la Guinguette - Panissage - 38730 Val-de-Virieu

Infirmières :

- Mme BILLARD-ARMANET Laëticia - **04 37 06 39 69**
- Mme GUILLAUD Virginie - **04 37 06 39 69**
- Mme POLIZZI Estelle - **04 37 06 39 69**

Ostéopathe :

- M. VALLOD Benjamin - **06 87 37 36 56**

Naturopathe :

- Mme MONNE Françoise - **06 59 06 63 61**

Pharmacie

106 rue du Vallon de Lamartine - 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 22 87
Du lundi au vendredi : 08h30 - 12h15 / 14h30 - 19h15
Samedi : 08h30 - 13h00

Un conseil médical ? Une visite à domicile ?

Composez le **0810 15 33 33**

En cas de risque vital, composez le **15**

INFORMATIONS PRATIQUES



Urgences

- Police : **17**
- Samu : **15**
- Pompiers : **18**
- Appel Urgence Européenne : **112**

Assistante Sociale, Puéricultrice, Service Pmi

Médico-Social

252 rue Léon Magnin
38480 Le Pont de Beauvoisin
04 76 07 35 52

Sécurité sociale

139 rue du Champ de Mars - 38730 Val-de-Virieu
Sur rendez-vous sur votre compte Ameli
(www.ameli.fr) ou au **3646**
(du lundi au vendredi de 8h à 17h)

ADMR

22 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu
Aide à domicile : 04 74 97 57 64
✉ admrvido@fed38.admr.org

SSIAD

61 rue de la Bourbre - 38730 Val-de-Virieu
Service Soins Infirmiers à Domicile :
04 74 88 29 60 - ✉ ssiadvsi@fed38.admr.org

OSEZ

4 rue du docteur Paul Sage - 38110 La Tour du Pin
Regroupement d'associations d'emploi et de services sur les territoires du Nord Isère et de l'Isère Rhodanienne, le groupe Osez est constitué d'associations de l'économie sociale et solidaire toutes complémentaires en matière d'emploi et de service.

Mission Locale Nord Isère

Maison de l'emploi & de la formation

7 rue Vincendon - 38110 La Tour du Pin
La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Déchetterie (SICTOM)

370 route de la Galandière - Panissage - 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 27 61
Lundi et vendredi : 14h à 18h (fermeture à 17h pendant la période hivernale).
Mercredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
(fermeture à 17h pendant la période hivernale et pas de permanence le mercredi matin)

SICTOM de la Région de Morestel

784 chemin de la Déchèterie - BP 58 - 38510 Passins
04 74 80 10 14 - ✉ contact@sictom-morestel.com

Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077 - 38353 La Tour du Pin Cedex
04 74 97 05 79 - ✉ contact@valsdu-dauphine.fr
🌐 www.valsdudauphiné.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 18h30
Vendredi : 9h00 - 12h30

Service eau et assainissement des Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077 - 38353 La Tour du Pin Cedex
04 74 97 44 23

Gendarmerie

65 rue de la Plaine - 38690 Le Grand Lemps
04 76 55 90 17 ou **17**
Lundi au samedi : 8h00 - 12h00
Dimanche et jours fériés : 9h00 - 12h00

Centre des Impôts de La Tour du Pin

46 rue Pierre Vincendon - BP214 - 38110 La Tour du Pin
04 74 83 29 29
Du lundi au jeudi : 8h45 - 12h00 - Vendredi : 8h45 - 11h45
Accueil personnalisé sur rendez-vous sur le site :
🌐 impots.gouv.fr - Rubrique « Contact »

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

19 bis rue Joseph Savoyat - 38354 La Tour du Pin
04 74 83 29 99
Du lundi au jeudi : 08h45 - 12h00 - Vendredi : 8h45 - 11h45
Accueil personnalisé sur rendez-vous sur le site :
🌐 impots.gouv.fr - Rubrique « Contact »

